

Zeitschrift:	Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber:	Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band:	4 (2012)
Heft:	2: Le bonheur ne connaît pas le nombre des années
Artikel:	Les associations cantonales d'EMS - Le canton de Vaud : coup d'envoi d'une politique cantonale de la vieillesse
Autor:	Nicole, Anne-Marie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-813823

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les associations cantonales d'EMS – Le canton de Vaud

Coup d'envoi d'une politique cantonale de la vieillesse

Le canton de Vaud vient de se doter d'une politique «Vieillissement et Santé». Tous les acteurs de la santé sont concernés, dont les EMS et leurs deux associations cantonales d'EMS. C'est un vaste chantier qui s'ouvre.

Anne-Marie Nicole

Le 27 avril dernier, le Service de la santé publique (SSP) convoquait des états généraux destinés à présenter aux instances politiques, aux institutions et aux professionnels le rapport sur la nouvelle politique cantonale «Vieillissement et Santé» dont l'objectif est d'adapter le système de santé aux enjeux démographiques. Ce grand rendez-vous fut ainsi l'occasion de partager le fruit des réflexions sur la santé et les soins aux personnes âgées menées par un comité d'experts mandaté par le Département de la santé en 2010, et de lancer la deuxième étape de ce vaste projet, à savoir l'appropriation des différentes recommandations élaborées et leur mise en œuvre.

«L'année 2012 marque symboliquement l'entrée en retraite des premiers baby-boomers et annonce la vague démographique qui culminera en 2030 déjà, lorsqu'un Vaudois sur cinq aura plus de 65 ans», écrivent les membres du comité d'experts en préambule de leur rapport, dont l'ambition est de devenir un outil de référence pour la communauté sanitaire. «Ce rapport propose une politique publique permettant l'adaptation du système de santé au vieillissement de la population dans ces 20 prochaines années», explique Patrick Beetschen, responsable des programmes de santé publique et prévention au sein du SSP. «C'est une vision politique qui est désormais centrée sur les personnes et non plus sur les structures institutionnelles, et qui sera périodiquement évaluée et adaptée.»

Une politique évolutive

Plus concrètement, la politique «Vieillissement et Santé» s'articule autour de cinq axes de développement: la prévention et promotion de la santé, la coordination des soins pour mieux vieillir chez soi – à domicile ou en EMS, d'ailleurs –, l'adaptation

Federems – Fédération patronale des EMS vaudois

Crée en 2001 par un groupe d'EMS qui ne s'identifiaient plus à la politique de l'Avdems, la Federems regroupe aujourd'hui une cinquantaine de membres, aussi bien des établissements de forme commerciale que des fondations, répartis dans tout le canton. La Federems a en effet cette particularité d'être composée de deux associations: l'Association vaudoise des résidences de forme commerciale pour personnes âgées ou handicapées (AVRFC) et l'Association vaudoise des résidences à but idéal pour personnes âgées ou handicapées (ABI).

La Federems a pour but de «promouvoir une unité politique et d'action entre les EMS vaudois de statuts juridiques différents, dans le respect de leurs particularités». Les principes défendus par la Federems sont la libre initiative, le partenariat social et la responsabilité patronale, des principes que les membres de la fédération appliquent avec conviction dans le domaine de l'accueil des personnes âgées.

La Federems a mandaté le Centre Patronal, à Paudex, pour tenir son secrétariat général. Son fonctionnement repose dès lors sur une structure légère, constituée – outre l'assemblée des membres – d'un secrétaire général, d'une assistante et d'un comité de sept directeurs d'institution.

de la prise en charge hospitalière pour préserver l'indépendance des seniors, la valorisation des compétences des professionnels, et enfin les outils de pilotage de cette politique tels que la communication et l'échange d'informations. Ces cinq axes se déclinent chacun en propositions, pour être précis en 21 recommandations et 109 mesures au total. «Ces propositions se basent généralement sur des bonnes pratiques qui ont été éprouvées», précise Patrick Beetschen. «Elles ne sont cependant ni exhaustives ni priorisées. Elles ne sont pas non plus figées, mais sont appelées à évoluer en fonction des développements futurs.»

Du côté des associations cantonales d'EMS, les secrétaires généraux de l'Association vaudoise des EMS (Avdems), respectivement de la Fédération patronale des EMS vaudois (Federems), saluent l'initiative des autorités. «Dans le canton, c'est la première fois qu'il y a un vrai débat démocratique sur ces questions de la prise en charge de la vieillesse, dans un processus dynamique et participatif», relève Tristan Gratier, secrétaire général de l'Avdems et président de la Conférence spécialisée personnes âgées de Curaviva Suisse. Si la vision proposée par le rapport semble, pour l'instant du moins, davantage idéale que réaliste, Tristan Gratier apprécie cependant la volonté «de faire évoluer le système de santé d'un modèle traditionnellement «hospitalo-centré» vers un modèle plus communautaire, orienté sur la personne, dans une perspective de continuité des soins.»

Alors que l'Avdems a été consultée par le comité d'experts pour alimenter ses réflexions, ce n'est pas le cas de la Federems. Son secrétaire général Jean-Louis Zufferey – qui est aussi membre du comité exécutif de Curaviva et vice-président de la plate-forme romande – le regrette d'ailleurs. Il se réjouit néanmoins lui aussi de l'occasion qui est ainsi donnée de faire avancer la cause des personnes âgées avec l'ensemble des acteurs du terrain. «Au vu du vieillissement démographique actuel, il était temps!» Les défis qui attendent, notamment, les EMS dans les années à venir sont en effet de taille.

Quelques points faibles

Les deux associations se sont certes déjà mises au travail sur un certain nombre de sujets que l'on retrouve dans le rapport «Vieillissement et Santé» et qui constituent de vrais enjeux pour le secteur médico-social, comme la répartition du financement des soins de longue durée, la dotation en personnel, la formation, la valorisation des métiers en EMS et les mesures à mettre en place dans le cadre de la lutte contre la pénurie de personnel soignant. Les responsables devront également se pencher sur le renforcement des compétences interdisciplinaires des EMS avec l'intégration du médecin-répondant au niveau de la direction, ou encore sur l'accès aux compétences spécialisées en gériatrie et psycho-gériatrie.

Cette politique devrait ouvrir de nouvelles perspectives et redonner de l'élan à leur action, estiment les deux secrétaires généraux, notamment par le travail de réseau et par la coordination sur le terrain des offres des différents fournisseurs de prestations. Ils tempèrent cependant leur enthousiasme: «La dimension sociale de la prise en charge de la personne âgée, avec les questions de citoyenneté, de réseau familial, d'habitat,

n'a pas suffisamment été prise en compte», constate Jean-Louis Zufferey. Le choix de l'outil d'évaluation de la charge en soins pose également problème. Les EMS vaudois utilisent actuellement l'outil Plaisir, tandis que leurs collègues des soins à domicile se réfèrent au système RAI. «L'abandon de l'outil Plaisir dans le canton de Vaud remettrait directement en question sa pérennité dans les autres cantons romands qui l'utilisent», craint

Tristan Gratier. Enfin, le dernier point faible, et qui incite les représentants des EMS à la prudence, est l'absence, à ce stade, d'évaluations des coûts.

«Nous allons estimer ces coûts dès la mise en œuvre des différentes propositions au sein des groupes de travail», rassure Patrick Beetschen.

Portée par le Conseil d'Etat, la politique «Vieillissement et Santé» sera l'une des priorités de la nouvelle législature 2012–2017. La structure de pilotage et les groupes de travail, dans lesquels la Federems entend bien être représentée, seront mis en place à l'automne et les premières mesures concrètes verront le jour dès 2013. «Maintenant le travail commence», annonce, pragmatique, Tristan Gratier. ●

Avdems – Association vaudoise des EMS

Fondée en 1959, l'Avdems compte actuellement 115 membres. Conformément à ses statuts, la mission de l'association est d'étudier, de mettre en œuvre et de coordonner l'application de toutes les mesures destinées au bien-être des résidents et à la bonne marche des établissements. Elle représente également ses membres auprès des autorités et des tiers. Pour ce faire, l'association peut compter sur plusieurs organes: une assemblée générale des membres, un comité composé de sept membres, un secrétariat général fort de 14 collaborateurs (dont deux pour le Centre de formation), d'une commission de gestion et d'un Conseil éthique.

Le Centre de formation de l'Avdems voit le jour en 1977, à l'initiative de directeurs d'EMS désirant développer le secteur de l'animation et former des spécialistes aptes à intervenir auprès de résidents âgés. Depuis, le centre a pris de l'ampleur. Certifié eduQua, il propose des formations diversifiées à l'ensemble des missions et des secteurs de l'EMS. Ce sont ainsi quelque 700 personnes qui suivent chaque année l'un des 80 cours inscrits au programme.

Enfin, il y a une dizaine d'années, l'association a également créé un Ordre professionnel, aujourd'hui rebaptisé Conseil éthique, chargé de conduire des réflexions sur les questions éthiques et déontologiques qui occupent le secteur.